

Il est préférable de ne pas baigner un chien plus d'une fois par mois ; cependant, après une promenade en forêt au cours de laquelle notre compagnon s'est roulé dans quelque chose de nauséabond, il faut bien agir !

De façon schématique, les chiens qui vivent dehors ne doivent être lavés que quelques fois par an. En revanche, la périodicité pour un petit chien au poil ras qui dort dans le lit peut passer à une fois par mois.



Contrairement aux idées reçues, les **canidés qui souffrent de problèmes de peau peuvent avoir besoin d'être baignés plusieurs fois par semaine**. Dans ce cas, les shampoings sont médicaux et prescrits et/ou formulés pour leur problème de peau particulier.

Une chose importante encore : lorsqu'un chien a les fesses souillées, lorsqu'une chienne vient d'avoir des petits, il faut nettoyer la zone

intime, et ce, plusieurs fois par jour. Dans ce cas, ce n'est pas le corps entier qui est lavé, mais la partie concernée. Il faut bien sécher après avoir mouillé une partie du corps. **Le séchage fait partie de l'hygiène de base.**

Le bain, qui est le plus souvent une douche, se déroule de la manière suivante : **le corps est mouillé avec de l'eau tiède** (les chiens craignent l'eau chaude).

Attention, ils n'aiment pas avoir d'éclaboussures dans les yeux... Nettoyer la tête au gant.



Le shampoing est appliqué sur tout le corps jusqu'à obtention de mousse. Selon les besoins, on peut laisser agir deux à trois minutes.

Puis, le **rinçage est soigneux et complet... sans faire couler d'eau dans les yeux !**

Il peut être nécessaire de répéter l'opération. Enfin, le pelage est séché à la serviette, et, si le chien le tolère, avec un **séchoir sur position froide**. Il est important que la **pièce soit chaude, en hiver**.